



MURDOCHVILLE

AVIS PUBLIC

Dépôt du rôle de perception

Avis est par les présentes donné :

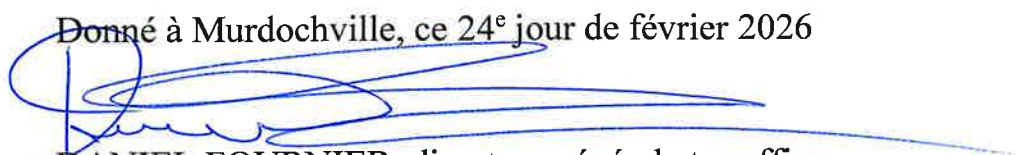
QUE le rôle de perception des taxes foncières et de services de la Ville de Murdochville pour l'année 2026 a été confectionné en conformité avec le règlement municipal 26-426 et est déposé pour consultation à l'hôtel de Ville situé au 635 5^e Rue, à Murdochville.

QUE l'envoi des comptes de taxes sera effectué par la poste le 26 février 2026.

QUE les comptes de taxes seront payables en un seul versement le 1^{er} avril 2026 s'ils sont inférieurs à 300 \$ et en six versements, échéants le 1^{er} avril 2026, le 1^{er} mai 2026, le 1^{er} juin 2026, le 1^{er} août 2026, le 1^{er} septembre 2026 et le 1^{er} octobre 2026.

QU'un taux d'intérêt de 15 % l'an sera chargé sur toutes les taxes impayées à compter de leur échéance respective.

Donné à Murdochville, ce 24^e jour de février 2026



DANIEL FOURNIER, directeur général et greffier